

Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris)
SARL au capital de 2.000 euros – RCS de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

32, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

TEL : +33 (0) 1 53 20 84 94 - FAX : +33 (0) 1 53 20 84 95

SOCIETE A RESPONSABILITE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 2 000 EUROS - RCS PARIS B 484 182 969 - SIEGE SOCIAL : 32, RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète

Siège Social : 60, rue Saint Lazare – 75009 PARIS
Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- La correcte justification des créances comptabilisées,
- L'indication en annexe des engagements donnés

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'Administration appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute

anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris , le 31 mars 2022

Le commissaire aux comptes

**F2P AUDIT &
CONSEIL**


FABIENNE PICARD

Comptes annuels

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Fondation Francophone pour la Recherche sur la Diabète

60 Rue Saint-Lazare
75009 Paris

APE : 9499Z -
Siret : 79411464500029

mazars

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
61 Rue Henri Regnault

92075 LA DEFENSE CEDEX

Tél : 0149976665

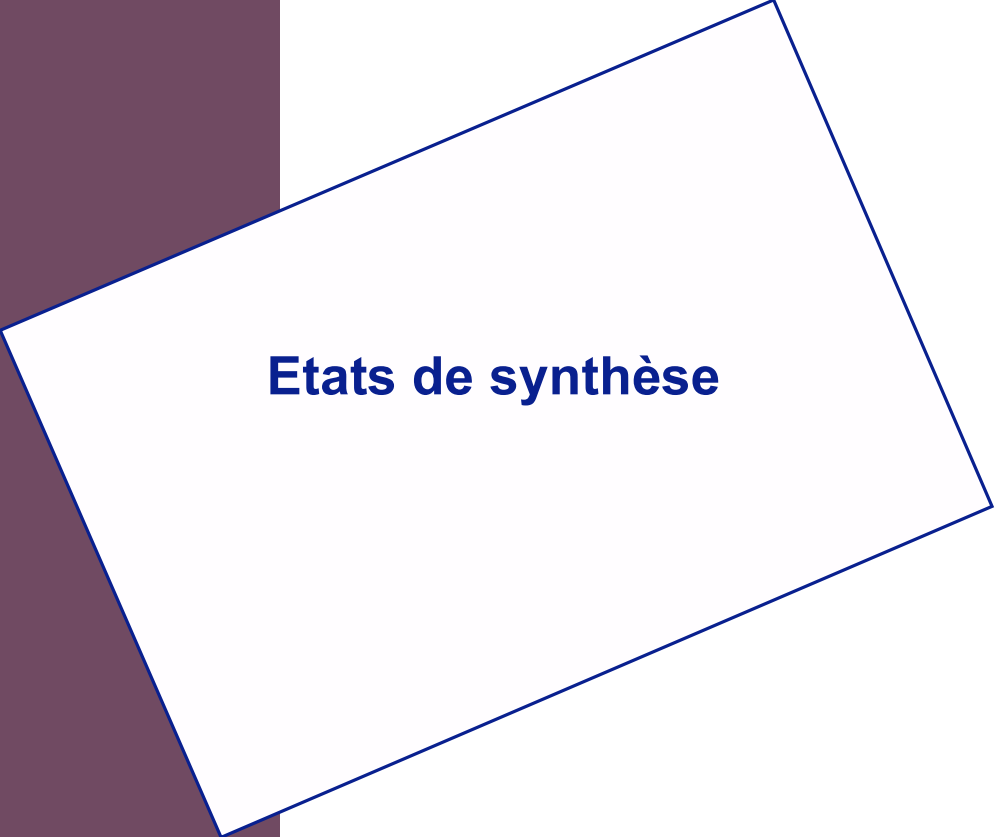
Fax :

Courriel :

Web :

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Contributions volontaires	8
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Faits caractéristiques	12
Notes sur le bilan	13
Notes sur le compte de résultat	21
Autres informations	22



Etats de synthèse

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	4 798	4 798		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	9 276	5 641	3 635	187
Biens reçus par legs ou donations	25 000		25 000	
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	397		397	397
Total I	39 471	10 439	29 032	584
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Autres créances	505 726		505 726	100 000
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	1 350 000		1 350 000	1 350 000
Disponibilités	2 786 728		2 786 728	2 875 373
Charges constatés d'avance	2 133		2 133	195
Total II	4 644 587		4 644 587	4 325 568
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 684 058	10 439	4 673 619	4 326 152
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents			69 708	
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	1 500 000	1 500 000
Autres fonds propres	1 500 000	1 500 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	1 965 118	2 272 404
Excédent ou déficit de l'exercice	11 351	-307 286
Situation nette (sous-total)	3 476 469	3 465 118
Total I	3 476 469	3 465 118
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	829 633	740 454
Fonds reportés	69 708	
Total II	899 341	740 454
PROVISIONS		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 748	41 385
Dettes des legs ou donations	10 986	
Dettes fiscales et sociales	27 074	29 194
Autres dettes	100 000	50 000
Total IV	297 809	120 580
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 673 619	4 326 152
(1) Dont à plus d'un an (a) Dont à moins d'un an (a)	297 808	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs (a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 160	80
Ventes de biens et de services		
Produits de tiers financeurs		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 464 900	348 600
Utilisation des fonds dédiés	426 348	123 879
Autres produits	4	650 016
Total I	1 892 412	1 122 576
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	297	
Autres achats et charges externes	439 259	928 679
Aides financières	773 189	
Impôts, taxes et versements assimilés	964	947
Salaires et traitements	104 567	104 540
Charges sociales	49 002	49 550
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	664	65
Reports en fonds dédiés	515 527	348 877
Autres charges	29	4
Total II	1 883 497	1 432 661
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 914	-310 085
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2 437	2 800
Total III	2 437	2 800
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	2 437	2 800

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	11 351	-307 286
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total des produits (I+III+V)	1 894 848	1 125 375
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 883 497	1 432 661
EXCEDENT OU DEFICIT	11 351	-307 286

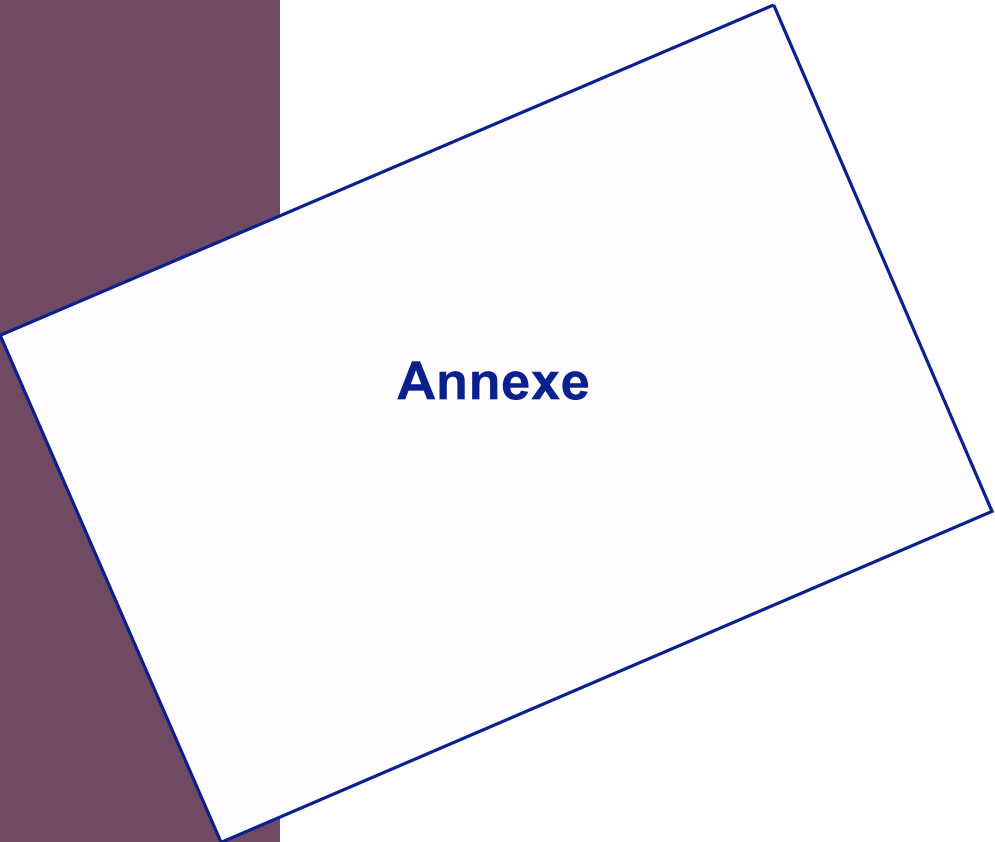
Contributions volontaires

Contributions volontaires

Les contributions volontaires ont été valorisées à hauteur de 31 650 euros. La valorisation a pu être effectuée sur la base d'un salaire brut moyen de 5 000 euros, soit 7 500 euros chargés, soit un taux horaire à appliquer de 50 euros.

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	31 650	
Total	31 650	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	31 650	
Total	31 650	

Au 31.12.2020, les contributions volontaires en nature n'avaient pas été valorisées.



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Fondation Francophone pour la Recherche sur la Diabète

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 4 673 619 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 11 351 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

La Fondation a pour but de favoriser la recherche sur le diabète et les pathologies associées en vue de faire progresser les connaissances et d'améliorer la qualité des soins apportés aux malades concernés.

Les objectifs de la Fondation sont de promouvoir et soutenir la recherche sur le diabète et les pathologies associées, notamment par le biais de collaborations publiques ou privées.

Pour atteindre son but et remplir ses objectifs, la Fondation mettra en oeuvre tous moyens autorisés par la loi, notamment l'octroi d'aides financières aux projets de recherche en rapport avec le domaine de la Fondation. Ces projets sont sélectionnés par le Conseil Scientifique de la Fondation.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, modifié par l'ANC n°2020-08.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

En application du règlement ANC 2018-06 modifié par l'ANC 2020-08, les allocations reçues ainsi que les recettes apparaissent désormais distinctement au compte de résultat dans la catégorie "contributions financières". Elles figuraient précédemment en "autres produits".

Parallèlement, les aides financières octroyées apparaissent désormais distinctement au compte de résultat dans la catégorie "aides financières". Elles figuraient précédemment en "autres achats et charges externes".

Autres éléments significatifs

Disponibilités:

Au 31 décembre 2021, les disponibilités s'élèvent à 4 136 728,15 euros. Elles se composent des éléments suivants:

- Contrat de capitalisation: 1 350 000 euros
- Compte courant: 385 582,06 euros
- Livret A: 79 651,98 euros
- Comptes sur livret: 2 319 357,06 euros
- Intérêts courus à recevoir: 2 437,05 euros

Suivi de la dotation:

Le fonds associatif de la FFRD a atteint le montant de 1 500 000 euros durant l'exercice 2017. Il s'agit du montant prévu dans les statuts.

Les allocations recherche sont attribuées par le conseil scientifique. Les allocations font l'objet d'un premier versement l'année d'attribution, les versements ultérieurs sont échelonnés sur plusieurs années et conditionnés par l'avancée du projet. Les allocations sont comptabilisées en charge au rythme des échelonnements. Les échelonnement des années à venir constituent des engagements hors bilan.

Les contributions financières reçues par la Fondation sont comptabilisées en produit sur l'exercice correspondant aux projets financés. Les contributions financières non encore versées à la clôture sont enregistrées en créance.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 798			4 798
Immobilisations incorporelles	4 798			4 798
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 163	4 113		9 276
- Emballages récupérables et divers		25 000		25 000
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 163	29 113		34 276
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	397			397
Immobilisations financières	397			397
ACTIF IMMOBILISE	10 358	29 113		39 471

Autres immobilisations corporelles - Divers : 25 000

Dont biens recus par legs et donations destinés à être cédés : 25 000

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		29 113		29 113
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		29 113		29 113
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 798			4 798
Immobilisations incorporelles	4 798			4 798
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 976	664		5 641
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 976	664		5 641
ACTIF IMMOBILISE	9 774	664		10 439

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 508 256 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	397		397
Créances de l'actif circulant :			
Autres	505 726	505 726	
Charges constatées d'avance	2 133	2 133	
Total	508 256	507 859	397

Créances de l'actif circulant - Autres : 505 726

Dont créances reçues par legs et donations : 55 694

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus à recevoir	2 437
Total	2 437

Notes sur le bilan

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
Contrat de capitalisation CAR	1,00	600 000,00	663 129,90	663 129,90	63 129,90
Contrat de capitalisation CAR	1,00	250 000,00	276 304,60	276 304,60	26 304,60
Contrat de capitalisation CAR	1,00	250 000,00	276 304,60	276 304,60	26 304,60
Contrat de capitalisation CAR	1,00	250 000,00	276 304,60	276 304,60	26 304,60
				1 492 043,70	142 043,70

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	1 500 000			1 500 000
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	1 500 000			1 500 000
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	2 272 404		307 286	1 965 118
Résultat de l'exercice	-307 286	11 351		11 351
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	3 465 118	11 351	307 286	3 476 469

Notes sur le bilan

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 500 000				1 500 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	2 272 404	-307 286			1 965 118
Excédent ou déficit de l'exercice	-307 286	307 286	11 351		11 351
Situation nette	3 465 118		11 351		3 476 469
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	3 465 118		11 351		3 476 469

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 297 808 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 748	159 748		
Dettes fiscales et sociales	27 074	27 074		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	110 986	110 986		
Produits constatés d'avance				
Total	297 808	297 808		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

(**) Autres dettes : 110 986

Dont dettes des legs et donations : 10 986

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	159 748
Dettes provis. pr congés à payer	8 111
Charges sociales s/congés à payer	4 914
Etat - autres charges à payer	729
Total	173 503

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 133		
Total	2 133		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Le montant des honoraires cac est de 8 280 euros.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		2	2	2
Employés				
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total		2	2	2

Rémunérations allouées aux dirigeants

Les mandataires ne perçoivent aucune rémunération.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	4 740
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
2022	800 000
2023	500 000
2024	200 000
Autres engagements donnés	1 500 000
Total	1 504 740

Le Conseil Scientifique de la FFRD a sélectionné et pris l'engagement de soutenir financièrement les projets de lauréats. Ce soutien financier est accordé selon un échéancier, dont le versement est conditionné à l'établissement d'un rapport d'activité périodique du lauréat, validé par le Conseil Scientifique.

A la clôture de l'exercice, le montant des engagements pris au titre des conventions conclues avec les lauréats s'élèvent à 1 500 000 €.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 4 740,29 euro

La méthode de calcul utilisée est la méthode des Unités de crédit projeté ou PBO (Projected Benefit Obligation) : elle est fondée sur la valeur actuarielle de tous les droits du salarié projetées à sa date de départ à la retraite, laquelle est étalée sur la carrière totale du salarié. Cette méthode est recommandée par la norme IAS 19.

Le taux d'actualisation retenu s'élève à 0,98 %.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	

Lors de l'assemblée générale de la SFD le 18 novembre 2020, il a été voté que le legs de la succession de Mme Brévune, soit substitué au profit de la FFRD.

Le legs a été accepté par la FFRD durant l'exercice 2021, lors du conseil d'administration du 10 mars 2021.

La situation prévisionnelle du 01.03.2022 indique un leg pour un total de 69 707,64€.

Autres informations

Donations

Détail des legs, donations et assurances-vie

	Montant
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	69 708
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	69 708
Solde de la rubrique	

Au titre de l'année 2021, les fonds reportés sont composés d'un leg.

Fonds dédiés

Ressources provenant des contributions financières:

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Fonds dédiés SFDT1	740 454	740 454	426 348	515 527	829 633
Sous total	740 454	740 454	426 348	515 527	829 633
Sous total					
TOTAL	740 454	740 454	426 348	515 527	829 633

Au titre de l'année 2021, les fonds reportés de SFDT1 sont de 515 527 euros.